

LA VIE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

« CHOC DES SAVOIRS ET APPEL À LA GRÈVE DU 1^{ER} FÉVRIER »



Tous nos voeux de réussite et de lutte pour cette nouvelle année

EDITO

Après l'école de la confiance, le PACTE, et la réforme du lycée professionnel voici le « choc des savoirs ». Les réformes s'enchaînent sans prendre en compte l'épuisement des personnels soumis aux nombreuses réformes, sans que ni les professionnel·les de l'Éducation nationale, ni les élèves, ni les parents n'aient le temps de les comprendre ou de les digérer. Alors prendre le temps d'évaluer ces réformes, faire un retour sur expérience, un bilan, il ne faut pas y compter. Notre ministre avait de toute façon intérêt à présenter rapidement son choc des savoirs, pourquoi ? Pour voler la vedette au classement PISA bien sûr!

Merci aux médias complices d'avoir joué le jeu d'ailleurs! Attal était partout mais les spécialistes et les personnels de l'éducation n'étaient nulle part pour expliquer les résultats navrants de l'école du pays des Lumières, ou comment notre système éducatif renforce les inégalités et enfonce un peu plus les élèves issu es des milieux défavorisés. Pire ! Plusieurs points du « choc des savoirs » sont inspirés directement du programme du RN et de Zemmour! Pratique, me direz-vous, quand le gouvernement vote une loi honteuse sur l'immigration dont les conséquences seront désastreuses pour nos élèves.

Comment enseigner la laïcité lorsque Hanoucca est célébrée à l'Élysée et que le Président se rend à la messe du Pape ? Comment enseigner la fraternité quand le Parlement vote une loi immigration qui va à l'encontre des valeurs démocratiques et sociales de notre République ? Comment enseigner l'égalité filles/garçons quand le Président de la République clame que « Depardieu rend fière la France »?

Ça suffit! Face à toutes ces attaques formulées à l'encontre de nos valeurs et de nos principes il est de notre devoir de réagir et d'alerter :

Tous tes en grève le 1er février pour dénoncer nos conditions de travail et l'inhumanité des réformes de ce gouvernement, et pour proposer un projet d'École réellement démocratique et social, porté depuis longtemps par la CGT Éduc'action!

P. SCHWINDT

Sommaine

Page 1: Edito - Vœux

Page 2 : Grève dans les LPs

Page 3: Groupe SOS

Page 5:8 mars – Loi 3 DS

Page 6 : Grève 1^{er} février (affichage)

Page 7: Syndicalisation

Page 8 : Prime pouvoir d'achat

Page 4 : Grève Collège Doisneau Page 9 : Formation pour agir

Page 10 : Stage à venir 14 mars

N° 156

Déposé le : 18 janv. 2024 La vie de l'académie **UASEN CGT EDUC'ACTION** 2 rue du parc 71100 Chalon sur Saône

Site: ww.cgteducdijon.org E-mail: dijon@cgteduc.fr

N°CPPAP 0127 S 07066 Dir. Publ. : J. Raillard Imprimé par nos soins Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉFENDRE LA VOIE PROFESSIONNELLE

<u>Grève des Lycées Professionnels (LP) du</u> 12 décembre dans l'Académie de Dijon.

Mardi 12 décembre 2023, les personnels des LP étaient mobilisés pour défendre un lycée pro émancipateur car une énième réforme de la voie professionnelle est envisagée par le gouvernement, alors que le bilan des anciennes réformes n'a jamais été réellement effectué.

Cette réforme de la voie professionnelle présentée par Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, est imposée aux personnels de l'Éducation nationale sans qu'une réelle concertation ait eu lieu avec les équipes pédagogiques concernées au premier plan. D'un Bac professionnel en 4 ans en 2008, nous passerions à un bac pro en 2 ans et demi voire 2 ans (dans la logique) sans allégement de l'actuel programme prévu pour ces 3 années. Cette réforme enlèverait 170 heures de formation sur les 3 années ; c'est en Terminale pro que le plus grand nombre d'heures de cours serait supprimé. Cette réforme pose aussi la question de la menace sur l'avenir des emplois pour les personnels du LP et donc les questions, si ce d'un plan social, de possibles reconversions... Pour la CGT Éduc'action, ce n'est pas de plus d'entreprises dont les élèves ont besoin mais de plus et de mieux d'École! Vous trouverez des informations plus détaillées sur notre site académique.

Dans l'Académie de Dijon, les personnels des LP se sont mobilisés dès le matin : distribution de tracts à Chalon devant le salon « Excellence Pro » ou encore devant la cité scolaire à Louhans, rédaction d'un communiqué de presse à Dijon. Les grévistes se sont ensuite rendu es devant le Rectorat de Dijon à 14H30 où avait lieu un rassemblement. Environ 50 personnes étaient présentes. Les différentes organisations syndicales ont pris la parole, dont la CGT Éduc'action, et nos revendications ont été bien reprises par les médias locaux.

Cette première journée de mobilisation a eu le mérite de sensibiliser les personnels de l'EN ainsi que les familles des lycéen nes de la voie pro. Les différentes organisations syndicales appellent dès maintenant à une journée massive de grève le 1er février 2024 pour lutter contre cette réforme ainsi que toutes les mesures qui mettent en danger l'Éducation publique. Toutes et tous en grève le 1er février 2024 POUR nos salaires, nos postes, de meilleures conditions de travail et CONTRE toutes les réformes qui détruisent le service public d'Éducation!

C. LEGROS



Communiqué national (www.cgteduc.fr)



GRÈVE DU 12 DÉCEMBRE : UNE MOBILISATION RÉUSSIE UN POINT D'APPUI POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON

La mobilisation du 12 décembre contre le projet Macron de demantelement de la vole professionnelle sous statut scolaire a été à la hauteur des enjeux : taux de grévistes entre 35 et 40%, nombreux établissements fermés, manifestations massives sur l'ensemble du territoire avec plus de 2500 personnes à Paris. Mobilisés depuis des mois, les personnels des lycées professionnels ont réaffirmé avec force le refus de cette réforme réactionnaire.

LE LYCÉE PROFESSIONNEL N'EST PAS AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Pour Macron, le lycée professionnel, ses élèves et ses personnels ne sont que des instruments qui doivent répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises locales. Ainsi, pour l'élaboration de la carte des formations, les enjeux écologiques et les besoins sociaux sont relégués loin derrière la chimère de la mise en adéquation des formations et des emplois. Les élèves doivent être employables immédiatement, ils-elles doivent maîtriser les savoirs-fondamentaux de manière utilitaire, d'où la création de groupes de niveau en 2º et 1º e. En terminale, l'amputation d'une partie de l'année au profit de l'augmentation des PFMP au détriment du temps scolaire n'est pas acceptable. Ce n'est ni plus ni moins que du tri social. Pour la CGT Éduc'action, les élèves n'ont pas vocation à être « assignés à résidence », puis à être livrés au marché du travail pour devenir de la main «d'œuvre, sous-payée et corvéable à merci.

DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR LES PERSONNELS

Les personnels, dont la fatigue et la perte de sens du métier n'ont fait qu'augmenter avec la transformation de la voie professionnelle et le Pacte, refusent « ce grand bond en arrière » qui entraînera des suppressions de postes et des reconversions forcées. La mise en place de parcours diversiflés aboutira forcément à l'annualisation des services et à une remise en cause du statut.

AUGMENTER LE RAPPORT DE FORCE

La CGT Éduc'action se félicite de la réussite de cette journée d'action qui constitue un point d'appui pour ancrer la contestation et intensifier le rapport de force. Des lors, la CGT Éduc'action appelle tous les personnels à se réunir en AG dès maintenant et à organiser des heures d'information syndicale. Elle soutient toutes les actions initiées localement comme le rassemblement devant le ministère lors du CSE du 14 décembre. Lors de l'intersyndicale « vole pro » du mercredi 13 décembre, la CGT Éduc'action portera un appel à une journée de grève après les vacances, élargie à l'ensemble de notre champ professionnel. La riposte doit être à la hauteur des attaques l

Montreuil, le 13 décembre 2023

CGT Éduc'Action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex Tel : 01.55.82.76.55 - e-mail : unsen@cgteduc.fr - internet : www.cgteduc.fr



CONTRER LA LIBÉRALISATION DE L'ÉCOLE

S.O.S

Ou comment Macron veut liquider les LP

Tout le monde a déjà vu la publicité à la télé avec Anny Duperey pour les villages d'enfants. Derrière cette œuvre de charité se cache une structure tentaculaire : SOS. Ce groupe dirigé par Jean-Marc Borello, grand ami du président Macron, a pour but de dévorer des structures dans les domaines de l'exclusion, la protection de l'enfance ou des résidences pour personnes âgées.

C'est ainsi que dans la Nièvre, le 5 mai 2015, 5 communes autour de Magny-Cours votent le transfert de l'EHPAD au groupe SOS. Deux ans plus tard, c'est au tour du village d'enfants de Châtillonen-Bazois. embauchait autrefois Il éducateur ices, des travailleurs et travailleuses sociales payé es par le conseil départemental pour s'occuper des fratries. Aujourd'hui SOS préfère les contractuel·es - plus rentables mais non formé·es pour plus d'enfants par maison. Les démissions sont courantes et les difficultés avec les élèves sont le quotidien des collègues de l'école du village. Le groupe SOS tisse sa toile dans les secteurs de la santé (comme à l'Hôtel-Dieu du Creusot), dans lequel le désir constant de rentabilité s'oppose aux conditions de travail des personnels.

Mais c'est dans le secteur de l'éducation professionnelle que le groupe a trouvé un filon à exploiter. C'est ainsi qu'il s'est emparé de l'IPERMA à Saint-Saulge pour concurrencer les lycées agricoles de Nevers-Cosne-Plagny et Château-Chinon. A Biche, il a créé une école de production métier du bois pour 5 apprentis, à grand renfort de subventions communales, départementales et régionales, dont voici la promotion :

« Venir à l'Ecole De Production du Morvan 58 — Institut Sallonnyer, c'est choisir une formation d'excellence dans les métiers de la scierie — 1ère transformation du bois, niveau CAP et BAC Pro, labellisée par le monde industriel qui vous assure un avenir. C'est vivre des études uniques et révéler ses talents dans un esprit de cohésion et de partage.

Cette **Ecole-Scierie**, située à proximité de Moulins-Engilbert, ouvrira à la rentrée 2023 sous le label des Ecoles de Production composé au début 2023 d'une cinquantaine d'écoles ouvertes dans de nombreux domaines. Une école de production permet d'apprendre en produisant et sans devoir alterner entre l'école et l'entreprise. L'élève reste au sein de l'établissement, dans une promotion de 8 à 12 jeunes, pour l'ensemble de sa formation : c'est une autre façon de pratiquer l'apprentissage. L'élève, dès 15 ans, consacre deux tiers de son temps à la réalisation de commandes aux conditions du marché pour des clients industriels. L'école de production dispose d'une pédagogie partant de la pratique pour aller à la théorie : « faire pour apprendre ». Cela permet à l'élève d'être autonome et de valoriser ses capacités à travers ses travaux. »

(tiré du site de l'école de production)

Bientôt à Châtillon-en-Bazois, une école de production en maraîchage va voir le jour. Que de bonnes nouvelles pour les lycées professionnels ! Un projet est également en cours à Décize dans l'ancienne école de Lacanal.

Ces écoles de production sont à l'opposé de notre vision de la formation professionnelle. Sous prétexte de former des élèves, elles ne forment que des travailleuses et travailleurs à une tâche bien spécifique pour fournir de la main-d'œuvre peu chère à des entreprises partenaires, sans aucune garantie d'être embauché·e. Exit aussi la formation à la citoyenneté et les matières générales, alors qu'il existe des établissements publics qui sont en capacité de donner une véritable formation, comme le lycée François Mitterrand et celui de Velet. A la fin, la déception pour les élèves sera grande, car le groupe ne cherche que la rentabilité.

Les liens entre le groupe SOS et le pouvoir doivent nous alerter. Le vide laissé volontairement par l'État dans les campagnes et dans les banlieues est la cible privilégiée du groupe SOS, à grand renfort de subventions nationales pour un service de mauvaise qualité.

La CGT Éduc'action s'oppose à toutes les initiatives libérales de fournir aux entreprises de la main-d'œuvre peu chère et peu qualifiée. Nous soutenons les lycées pour une formation professionnelle et générale pour que chaque élève puisse trouver sa voie en lui offrant différentes perspectives professionnelles. Les écoles de production sont un véritable retour en arrière.

NON au groupe SOS!

G. CHANAT

DÉFENDRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL

GREVE SPONTANÉE AU COLLEGE DOISNEAU



La situation se détériore au collège Doisneau de Saône Chalon sur insultes, menaces, dégradations... AED, AESH, professeures, agentes mais aussi élèves, tout le monde subit. La prise de conscience du personnel s'est faite lors d'une HIS (heure d'information syndicale) organisée par la section CGT Éduc'action et avec la présence d'un élu CSA départemental 71 de la CGT Éduc. Ce dernier a pu écouter les témoignages de collègues en souffrance au travail: certain es pleurent, d'autres avouent venir avec la boule au ventre au travail et la charge de travail est en pleine expansion en cette période de l'année, et étouffe les collègues qui suivent des classes de près de 30 élèves malgré l'IPS - indice de positionnement social : critère pour être REP - le plus faible du Grand Chalon et le fait que près de 70% des élèves soient issu es de familles en grande pauvreté.

Un préavis de grève a été déposé par la CGT Éduc'action suite à cette HIS. Quelques jours plus tard, de nouveaux incidents graves dans l'établissement ont conduit les collègues à se réunir en AG (assemblée générale) et à décider d'une grève dès le lendemain, vendredi 15 décembre, sans prévenir les familles ni l'administration.

Epuisé·es et en colère, c'est plus de 80% des collègues qui ont fait grève ce jour-là. Une première AG en salle d'éducation musicale le matin a permis de rédiger, collectivement, un communiqué de presse mais aussi de construire ensemble un mouvement et des revendications. Chaque collègue a pu s'exprimer et faire des propositions rappelant à toutes et tous qu'il·elle n'est pas seul·e face à ses

difficultés. A la récréation, une première interview a été donnée au journal local (JSL) tandis que les élèves quittaient l'établissement. Vers midi c'est France 3 Région qui est venue faire un reportage sur la situation. Les journalistes sont unanimes : ils ne s'attendaient pas à une telle urgence.

Après un repas commun bien mérité, le travail s'est poursuivi tout l'après-midi pour construire la suite à donner au mouvement.

Cette grève spontanée aura eu plusieurs mérites : une proposition de rencontre avec la DASEN qui a pris la mesure de la situation à Doisneau, la prise de conscience collective et la construction commune de revendications mais surtout le sentiment d'avoir alerté et, par là même, protégé les élèves. Suite au prochain numéro de *La vie de l'académie de Dijon*.

P. SCHWINDT



ÊTRE FEMINISTE LUTTER CONTRE LES VSS

La CGT Éduc'action lutte contre les violences faites aux femmes dans l'académie

Le 24 novembre au soir à Chalon sur Saône nous étions nombreux ses à défiler lors d'une marche aux flambeaux féministe contre les violences sexistes et sexuelles. C'est le Planning familial 71 qui a organisé cette marche et c'est avec engagement que la CGT Éduc et l'UL CGT de Chalon ont répondu à leur appel pour participer à son organisation. Accompagné es de flambeaux, drapeaux et pancartes aux messages explicites tels que « dans 10 féminicides c'est Noël », « reprenons la nuit », ou encore « non c'est non », nous avons défilé dans les rues de la ville au rythme de chants féministes. Place de la « Cathé », ce sont les noms de femmes victimes de féminicides depuis janvier 2023 qui ont résonné contre les murs de la Cathédrale.

Cette marche s'est terminée par un happening sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville et par une soupe à l'oignon au café associatif le Rock n'Art.



C'est donc avec impatience que la CGT Éduc'action 71 attend de se réunir de nouveau, avec le Planning familial 71, pour co-construire l'organisation d'évènements liés à la Journée internationale de défense des droits des femmes le 8 mars prochain! A vos agendas!

P. SCHWINDT

ÊTRE FEMINISTE - LUTTER POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Appel à la grève féministe #UnJourSansNous. Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous!



https://www.cgt.fr/unjoursansnous

8 mars : J-30 / Pour préparer la grève féministe du 8 mars, la CGT organise une journée d'étude le 8 février à Montreuil.

9 h 30 DÉBUT DE LA JOURNEE D'ÉTUDE

- Pourquoi la grève féministe ? C'est quoi le 8 mars ?
 Présentation de l'enquête « Mon travail le vaut bien » suivie d'un débat avec la salle.
- La grève féministe dans le monde : témoignage.
- Comprendre les inégalités de salaires.
 8 mars : rendre visible la grève féministe ?
- Comment faire grève : Dépasser les contraintes professionnelles et familiales.
- Comment faire une campagne de syndicalisation des femmes autour du 8 mars ?

16 h 30 CONCLUSION DE SOPHIE BINET

DÉFENDRE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Loi 3DS dans les établissements : **ATTENTION DANGER!**

La loi 3DS (pour Différenciation, Décentralisation et Déconcentration) a été votée en février 2022 et vise à lancer une nouvelle étape dans la décentralisation des services de l'État.

Par son article 41, la loi attaque l'administration des EPLE : après les locaux puis les personnels TOS, la loi 3DS prévoit en effet que les adjointes gestionnaires puissent exercer sous l'autorité fonctionnelle des collectivités territoriales.

Le prétexte ? Les adjoint es gestionnaires gèrent principalement des crédits issus des financements des collectivités et encadrent les travaux des personnels ouvriers et de service qui relèvent désormais des départements et régions. Les collectivités auront la main sur toute la chaîne sans pour autant que soient garanties une gestion matérielle et financière plus efficace, une demipension de meilleure qualité, ou encore une accélération des travaux attendus depuis des mois.

adjoint es gestionnaires Les se retrouveraient dans une position extrêmement complexe, sous la double autorité du chef d'établissement et des services du rectorat représentant l'État, et celle des collectivités. Cette situation poserait de grandes difficultés et accentuerait la perte d'autonomie pour adjoints es gestionnaires de catégorie A ou B qui ont des missions de conduite de projets et non d'exécution.

L'autorité fonctionnelle des collectivités sur les adjoint es gestionnaires ouvrirait la porte à l'ingérence sur les orientations de l'établissement. Elle donnerait, de manière unilatérale, sans concertation, des objectifs et des instructions à l'adjoint e gestionnaire, au détriment l'autonomie des établissements et de leur bon **fonctionnement.** L'intrusion des collectivités dans les orientations, les priorisations organisationnelles et financières seraient sources de conflits ce qui accentuera le mal être des personnels d'Etat qui se sentiront encore plus abandonnés qu'aujourd'hui.

Il reste une brèche pour résister à ce transfert **larvé**. La loi 3DS prévoit que cette autorité s'exerce seulement si une convention entre la collectivité et l'établissement est signée. Il n'y a donc pour les conseils d'administration des EPLE qu'une seule chose à faire : VOTER CONTRE!

R. FONVIEILLE







Quelle que soit la catégorie de personnels à laquelle vous appartenez, les conditions d'emploi et de travail se détériorent dans l'Éducation nationale. Quand le ministre Attal annonce son plan « Choc des savoirs », l'extrême droite se retrouve pleinement dans son programme !! De quoi s'inquiéter encore plus, non? Il y avait des périodes difficiles dans l'année, mais aujourd'hui chaque vacances sont attendues avec soulagement par les personnels. Nous sommes écrasés par les charges de travail en tout genre, et là, on sent bien le ruissellement vers le bas, les personnels ont toujours plus à faire dans un temps toujours restreint. Bonjour la charge mentale! Ce ne sont pas quelques primes qui rendent les conditions de travail meilleures. Une véritable hausse des salaires (point d'indice) permettrait la reconnaissance du travail de l'ensemble des personnels.

Aucune catégorie n'est épargnée, c'est bien une réaction collective qui doit s'opérer.

- « Choc des savoirs » = programme de l'extrême droite
- **PACTE** = arme de destruction du métier
- 1^{er} degré = vers la fin de la liberté pédagogique
- Collège = fin du collège unique
- Lycée pro = avec la réforme, augmentation du tri social, main d'œuvre bon marché
- **AED-AESH, Non-titulaire, ATSS**: exclu.es des hausses de rémunération
- Admin: heures supplémentaires, pas de télétravail
- Charges administratives qui explosent, dans un temps toujours plus restreint

ÇA SUFFIT!! ARRETONS LE CARNAGE!!

GRÈVE LE JEUDI 1er FEVRIER!!!

Journée de mobilisation nationale et intersyndicale

CGT Educ'action DIJON Mail: dijon@cgteduc.fr 2. rue du Parc 71 100 Chalon-sur-Saône

Notre site: www.cgteducdijon.org/

Page Facebook: CGT Educ'Action académie de Dijon: non à la Casse de l'Ecole





COMBATTRE LES INJUSTICES

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle... à quelques exceptions près !

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle - Décret n° 2023-702 du 31 juillet 2023 - touchée par certain es agent es (pas tous tes) de la Fonction Publique d'état et hospitalière ainsi que les militaires a sans doute permis de souffler un peu avant de consommer pour Noël, ou bien a servi à payer les dernières factures en suspens. Quoi qu'il en soit, même si cette prime peut être fractionnée et versée en plusieurs fois, que l'on ne s'y trompe pas, cela reste comme son nom l'indique « **exceptionnel** » et n'est en aucun cas assimilable à de la revalorisation salariale.

D'ailleurs, la propagande faite à cette prime dans les médias et vendue sous le label « revalorisation des salaires » a non seulement laissé des catégories de personnels sur le bord du chemin - ils gagnent trop ? Ah, mais alors c'est pour cela que le métier n'attire pas ! Trop de sous ! Ils ne savent pas quoi en faire ! - mais aussi contribué à précariser encore plus d'autres.

Pour exemple, les personnels AESH ont été victimes de double peine : en touchant une partie de la prime pouvoir d'achat (entre 200 et 270 €) certains personnels se sont vus retirer plus de 400 € d'allocation de la CAF. Comment une telle mesure n'a-t-elle pu être sécurisée ?

D'autre part, les personnels de la FP Territoriale sont considérés comme des sous-fonctionnaires puisqu'iels ont été littéralement écarté·es de la prime exceptionnelle. Le décret d'octobre 2023 ne leur garantit rien puisque cette prime est à la discrétion des collectivités territoriales. Même si le décret prévoit qu'un suivi de la mise en œuvre de cette prime sera présenté en 2025 au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale sur la base d'un échantillon représentatif des collectivités, la discrimination territoriale entre les personnels est inscrite. Comment cela a pu être envisagé ?

À ces questions, nous connaissons les réponses. Ce qui pourrait s'apparenter à du bricolage, des mesures hâtives et non réfléchies, ou même de l'enfumage pour apaiser la grogne du peuple, n'est ni plus ni moins que le projet mis en œuvre depuis de nombreuses années : transferts de compétences, affaiblissement des services publics, casse des statuts, privatisations.

Quelques chiffres issus du rapport annuel sur l'état de la fonction publique édition 2023 nous montrent de façon éclairante un point d'étape sur le processus :

- La part des contractuel·les toutes FP confondues a augmenté en passant de 17 % en 2011 à 22 % en 2021, soit une progression moyenne annuelle de 3%
- La part des temps partiels dans la FP est deux fois plus importante chez les contractuel·les
- Le salaire mensuel moyen net est moins élevé pour les femmes toutes FP confondues avec des écarts allant de 178 € à plus de 500 € selon les FP, les FP d'état et hospitalières étant celles où on note les plus grands écarts salariaux entre les femmes et les hommes
- La part des femmes dans la FP est de 63 % (avec une majorité dans la FPH)

Il est donc clair que précariser des agents publics c'est affaiblir la FP qui pourtant assure la cohésion sociale dans tout le pays.

De plus, comment ne pas voir dans les miettes lancées sous forme de prime de pouvoir d'achat, à deux mois de Noël, un geste de mépris envers les personnels œuvrant au service de la nation.

Pour la CGT, la seule revalorisation acceptable est salariale. Mais les 5 points d'indice supplémentaires, l'équivalent de 20 à 25 € brut par mois, royalement octroyés à partir de janvier 2024 sont une mauvaise blague ou un mépris de plus.

Alors, on fait quoi?

Y. SOLTANI





SE DONNER LES MOYENS DE GAGNER

SYNDIQUEZ-VOUS A LA CGT EDUC'ACTION!

En 2023, un mouvement social historique a traversé notre pays. Les salarié·es, retraité·es et privé·es d'emploi ont relevé la tête et pris conscience qu'il fallait élever le rapport de force. La CGT et la CGT Éduc'action ont démontré, s'il le fallait, leur capacité à organiser et rassembler que ce soit à l'échelle nationale ou plus localement dans les différentes manifestations et actions menées dans le cadre du combat sur les retraites. C'est bien d'un syndicalisme de lutte dont ont besoin les salarié·es de l'Education nationale.

Mais qui mène ce syndicalisme de lutte? Eh bien ce sont les syndiqué·es qui, par leur intervention sur le terrain, par l'énergie déployée pour informer et défendre leurs collègues, font avancer ce syndicalisme de lutte. Mais cela passe aussi nécessairement par l'accroissement de nos forces par la SYNDICALISATION! Parce que tu es syndiqué·e à la CGT Éduc'action, tu es le·a mieux placé·e sur ton lieu de travail pour syndiquer tes collègues par ton travail quotidien et par les discussions que tu as avec elles et eux.



Se syndiquer, c'est participer à l'activité quotidienne de terrain sur nos lieux de travail pour gagner sur les salaires et les conditions de travail.

Mais pourquoi se syndiquer à la CGT Éduc'action?

Parce qu'adhérer à la CGT Éduc'action, c'est renforcer notre syndicalisme et le rapport de force dans les différentes luttes nationales (retraites, salaires, protection sociale, réformes éducation...) et locales (carte des formations, mutations, recours rendez-vous carrière, DHG...).

Parce que la CGT Éduc'action porte une autre vision de l'École que celle libérale appliquée par les différents gouvernements depuis des décennies et qu'elle les défend dans les nombreux établissements où elle est présente (plus d'une centaine dans l'académie), dans la rue avec différentes formes de mobilisation (tractage, manifestation rassemblement...), parce qu'elle est présente dans les instances de l'académie (Commission Administrative Paritaire, Conseil Académique de l'Éducation Nationale, Commission Consultative Paritaire Académique).

Parce que la CGT Éduc'action syndique l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale (enseignant·es, AED, AESH, CPE, administratif·ves, technicien·nes de laboratoires, assistant·es sociales, infirmièr·es) et qu'elle défend tous les Services Publics et pas seulement l'Éducation.

Parce qu'à la CGT Éduc'action ce sont bien les idées et la force de chacun e des syndiqué es qui construisent le collectif!

Alors rejoins les plus de 350 syndiqué es de la CGT Éduc'action Dijon et participe ainsi à la transformation de l'École.

J. RAILLARD

Adhérez en ligne

Retrouver le bulletin de syndicalisation à la dernière page de ce journal, à reproduire autant de fois que possible!

LOI IMMIGRATION - SIGNER LA LETTRE

Monsieur le Président : renoncez !

Lettre adressée par les organisations syndicales, associations et partis politiques au président de la République lui demandant de renoncer à la loi "Immigration". Les personnes étrangères méritent mieux que des manœuvres et marchandages politiciens sur un texte qui bafoue les droits fondamentaux.

Monsieur le Président.

Ce soir, à l'occasion de votre intervention télévisuelle, nous vous demandons solennellement de prendre la seule décision qui vaille : vous devez renoncer à une loi qui porte une atteinte fondamentale aux valeurs de notre République et qui, au-delà de fracturer votre propre majorité, va fracturer notre pays.

Vous avez été élu et réélu face à l'extrême droite. Vous vous étiez même posé en ultime barrage contre les idées du Rassemblement National. C'est la raison pour laquelle de très nombreux Français ont voté pour vous, non par adhésion à votre politique, mais pour éviter le pire.

Mais hier soir, une digue a lâché. Loin de régler quoi que soit aux désordres du monde, à l'exil face aux guerres et au changement climatique, à la crise de l'accueil et ses conséquences, la loi sur l'immigration adoptée hier, la plus régressive depuis des décennies, consacre la préférence nationale, remet en cause le droit du sol et les droits fondamentaux affirmés dans le préambule même de notre constitution, issu du Conseil national de la résistance.

Le texte voté est un désastre moral, une trahison de notre Histoire, de ce qu'est notre pays et l'esprit des Lumières, et une reddition devant l'extrême droite qui peut légitimement évoquer une victoire idéologique.

Nous, forces politiques, syndicales, associatives, ne nous résignons pas. Nous sommes là pour résister à l'arbitraire et à l'inhumain.

Nous appelons l'ensemble des organisations de la société civile, toutes les forces progressistes et républicaines à agir face à cette attaque majeure contre notre République et sa Constitution, et à construire ensemble des initiatives dans les jours et les semaines qui viennent.

Monsieur le Président : renoncez !

Signer la lettre adressée au président de la République





SE FORMER POUR AGIR

Retours de stage : des armes et du lien !

Les 20 octobre et 18 décembre avaient lieu les stages CA et DHG / budget à Chalon sur Saône. Nous avons pu dans un premier temps découvrir les B.A.ba du fonctionnement du conseil d'administration et partager nos expériences avec les autres stagiaires afin de repartir avec des réponses concrètes aux différents problèmes rencontrés. Cela nous a permis également de nous sentir moins seules face aux comportements inappropriés dans nos établissements et de les replacer dans un contexte politique plus global.

Nous nous sommes ensuite attaquées à la DHG et au budget lors de la seconde journée de formation – qui étaient beaucoup plus simples que ce à quoi nous nous attendions, comme quoi c'est possible de présenter un budget sans jargonner!

Nous repartons avec de nouvelles armes : nous avons par exemple appris que se présenter sur une liste syndicale CGT donne droit à un temps de préparation égal à la durée du CA.

Moi au CA



formation de la CGT educ



APRES la formation de la CGT educ

Nous sommes donc convaincues qu'en coordonnant nos efforts avec nos collègues, les élèves et les parents, le CA donne de vraies possibilités de faire entendre nos revendications.

Il n'y a plus qu'à se saisir de cette opportunité et de mettre en pratique ce que nous avons appris lors des prochains CA!

C. ROBIN & P. SCHWINDT

STAGE « connaître ses droits » - Changement de date

Initialement prévu le 9 février, le stage est reporté au 14 mars Bourse du travail, Dijon, jeudi 14 mars 2024

Tout droit mais pas maladroit?

Au regard de l'opacité des décisions prises par notre employeur en matière de mutation, d'évaluation ou de promotion, de primes, d'obligations de service, de protection, de sanction... grande est la tentation d'invoquer le « Droit », voire de saisir la justice.

Mais il faut lutter contre cette tentation de la judiciarisation des relations sociales en faisant... du droit. Ce dernier n'est qu'un outil, parmi d'autres, de la mobilisation sociale qui est encore le moyen le plus efficace de garder ou conquérir des droits nouveaux.

Mais pas toujours simple, au quotidien, le droit... au regard de la complexité présumée des procédures administratives et contentieuses, des textes de loi qui changent tout le temps, des lignes directrices de gestion, des décrets, arrêtés, circulaires ministérielles ou rectorales, notes de service...

STOP! PAS DE PANIQUE!!!

Pour s'y retrouver, s'y repérer, s'y sentir comme un poisson dans l'eau (ou presque!), il existe des outils en ligne simples, des sites de référence sérieux, des « trucs » ou des courriers, pas magiques mais toujours précieux.

Jurisprudences, codes, procédures, droits et obligations des agents publics n'auront plus de secret après ce stage qui s'adresse à tous les personnels, contractuel·les ou fonctionnaires qui ne veulent plus s'entendre dire par leur hiérarchie que « le service juridique du rectorat a confirmé la régularité de la décision », sans autre procès!

Connaître (et faire reconnaître) ses droits : tel est l'objet de cette journée qui pourra se poursuivre, au besoin, sur des thématiques plus ciblées.

P. PECHOUX

Demande de congés pour formation syndicale à envoyer avant le 14 février, modèle sur notre site académique : www.cgteducdijon.org

UASEN-CGT EDUC'ACTION 2 rue du parc 71100 Chalon sur Saône Tél.: 03 85 46 09 07 E-mail: dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 21 Bourse du Travail 17 rue Transvaal 21000 Dijon Tél.: 03 80 37 14 08 E-mail: 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 58 2 Bd Pierre de Coubertin 58000 Nevers Tél.: 03 86 50 67 85 E-mail: 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 71 2 rue du Parc 71100 Chalon sur Saône Tél. : 03 85 46 09 07 E-mail: 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 89 Avenue Molière - BP 247 89306 JOIGNY Cedex Tél : 07 81 38 25 28 E-mail: 89@cgteduc.fr

> Notre Site: www.cgteducdijon.org

Notre Facebook: CGT Educ'Action Académie de Dijon : non à la casse de l'Ecole

A remettre à un militant CGT	ou à renvoyer aux a	dresses indiquées ci-dessus
------------------------------	---------------------	-----------------------------

Je souhaite :	☐ me syndiquer ☐	prendre contact
Nom :	Prénom:	
Adresse personnelle :	Commune :	
	Grade ou corps :	
·		
Mail:		



